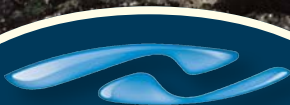
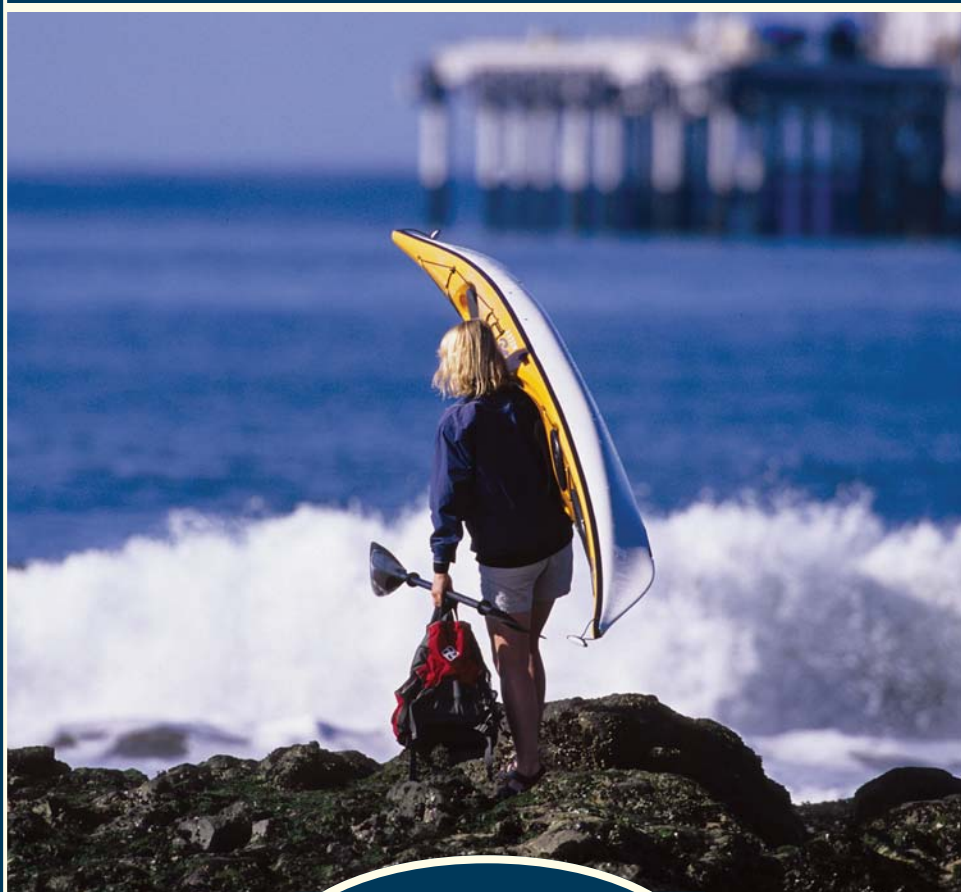


OWNER'S MANUAL



NECKY KAYAKS

Hand Shaped Performance Kayaks

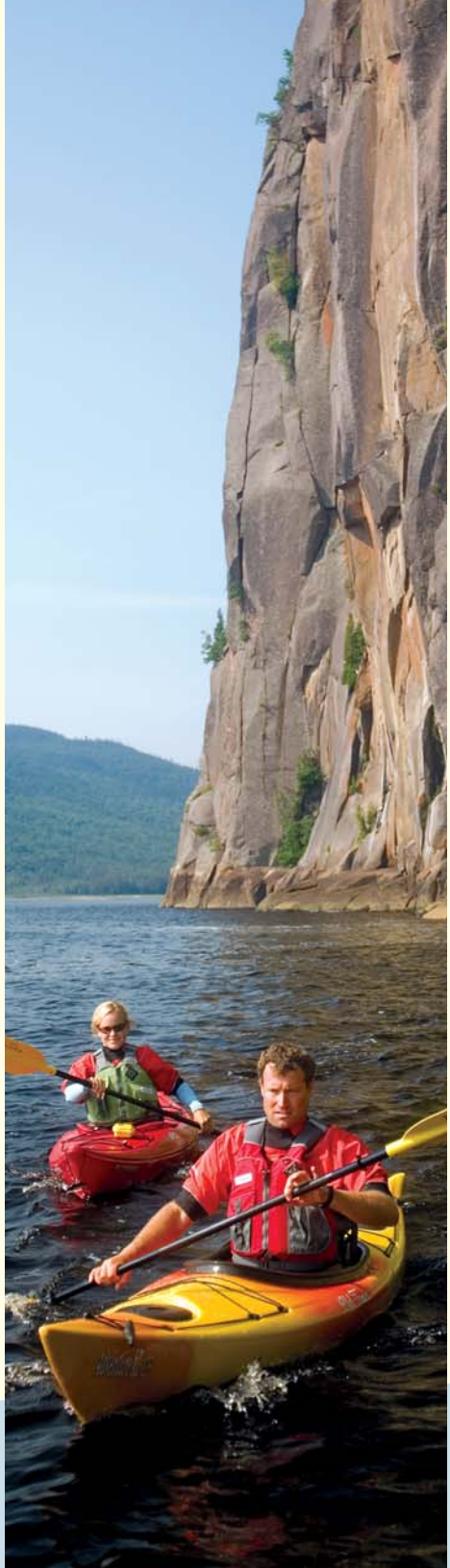


TABLE OF CONTENTS

Introduction	4
Registering Your Boat	4
Safety Warning	4
General Safety	5
Transportation	6
Storage	6-7
Care and Maintenance	7
Repair	8
Instruction	8-9
Equipment Recommendation	10
Warranty	11-12
Manufacturer's Statement of Origin to a Boat	23-24

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	14
L'enregistrement de votre embarcation	14
Mise en garde	14
Principes de sécurité	15
Transport	16
Entreposage	16-17
Entretien	17
Réparations	18
Techniques de base	18-19
Équipement recommandé	20
Garantie	21-22
Déclaration d'origine du fabricant d'une embarcation	23-24



Congratulations! Your new boat represents the very best quality, craftsmanship and technical innovation in the industry. With proper care your canoe or kayak will give you years of paddling enjoyment. With knowledgeable use, it offers almost limitless paddling possibilities, at home or wherever your travels take you. To begin your adventure check with your local dealer or paddling club for paddling opportunities in your area. Other paddlers are your best source for information regarding put-ins, take-outs, trips, etc.

REGISTERING YOUR BOAT

To register your new canoe or kayak in our warranty database, either complete the form included or register on our website (address on front cover). Much of the information requested on the warranty form is voluntary, and we use it for one reason only: to learn to serve you better. We will not sell this information to another company. Registering your boat is for your protection and convenience only.

SAFETY WARNING

Paddlesports can be very dangerous and physically demanding. The user of this product should understand that participating in paddlesports may involve serious injury or death. Observe the following safety standards whenever using this product.

- Get paddlesport instruction from a licensed or certified instructor.
- Obtain certified first aid and rescue training, and carry first aid and rescue equipment.
- Always wear a nationally-approved personal floatation device.
- Always wear a helmet where appropriate.
- Dress appropriately for weather conditions; cold water and/or cold weather can result in hypothermia.
- Check your equipment prior to each use for signs of wear or failure.
- Never paddle alone.
- Do not use alcohol or mind altering drugs prior to using this product.
- Do not paddle in flood conditions.
- Be aware of appropriate river water levels, tidal changes, dangerous currents and weather changes.
- Scout unfamiliar waters; portage where appropriate.
- Do not exceed your paddling ability; be honest with yourself.
- Consult your physician prior to beginning your paddlesport training.
- Follow the manufacturer's recommendations for the proper use of product.
- If additional outfitting is added to this craft, use manufacturer's approved materials only; do not impair entry or exit access.
- Read owner's information package prior to using this product.

The user of this product acknowledges both an understanding and an assumption of the risk involved in paddlesports. If you have any questions about this or any of our products, do not hesitate to call us.

GENERAL SAFETY

Paddling enables people of all ages and abilities to experience nature with unrivalled closeness and variety. Adventures range from brief outings to challenging treks, but even the simplest trip can quickly lead to danger if proper precautions are not taken.

No matter what type of canoe or kayak you're using, there are basics every boater should know.

Always wear an appropriately rated and sized personal floatation device (PFD).

Learn your craft: start slow and seek proper instruction. Practice your skills, rescues and first aid techniques in a variety of conditions until you are thoroughly familiar with them.

Dress for the water temperature. Weather conditions can change quickly, turning a warm afternoon's paddle into a challenge to remember. If you *prepare* to get wet, you'll stay warm whatever nature brings your way!

Protect yourself by learning to read

water and weather, and never leave shore in conditions for which you are unprepared. Consult local tide charts and maps, talk to experts and be aware of weather forecasts.

Never paddle alone. Let people know where you plan to go and when you plan to return.

Finally, be on the lookout for potential hazards such as other boats, weather and other natural dangers.

These paddling basics will help keep you safe, warm and just where you want to be—on the water!

For **sit-on-top rescue instructions** go on-line to www.oceankayak.com/basics/ and click on "How to Re-enter a Kayak"

For **sit-inside rescue instructions** go on-line to www.necky kayaks.com or www.oldtowncanoe.com

For **canoe rescue instructions** go on-line to www.oldtowncanoe.com



TRANSPORTATION

Paddling kayaks and canoes may be the most graceful way to explore our waters. But handling boats on land can be cumbersome. Thankfully, proper equipment makes transportation easy and safe.

Ideally your canoe should be carried cockpit-side down, but kayaks can be transported cockpit-side down, on their sides with appropriate rack accessories (like Stackers or J-style hull supports) or cockpit-side up using cradles or saddles.

No matter how you carry your boat, be sure to run two straps around the hull to the roof rack in addition to lines from the bow and stern to both bumpers of your vehicle. Straps wrapped too-tightly around the hull can warp your boat (especially in hot weather). Keep the lines snug, and take care not to harm your boat.

The manufacturer of your roof rack may have special instructions and weight recommendations for carrying boats on your vehicle. Check with the rack manufacturer if you have questions.

If you do not have a rack system, soft rack pads can be used between the boat and your car top. Run straps over the canoe or kayak and through the car doors to secure the boat to the roof, in addition to tying it to your bumpers at the bow and stern. Remember straps should be secure, but not overly tight. Stop and check your load as you drive.

STORAGE

Your new boat is carefully crafted to ensure optimum durability. But improper storage can quickly degrade hull



Cockpit-side down on rack, inset using pads only



On the side using Stackers, inset using J-style



Right-side up using a Hullavator, inset using saddles

shape, color and UV-protection. Storage is key!

Above all else, store your kayak out of the sun. Waxes and protectants are simply not enough—they will eventually wash off the boat into our waterways. Signs of sun damage include fading, a loss of flexibility and cracking that cannot be repaired. Keep your kayak or canoe inside or under cover, especially if you live in a sunny climate. A tarp properly suspended above the boat will protect the boat from ultraviolet light. Do not cover your boat by laying a tarp directly on it. With the heat of the sun, the tarp creates an oven that can damage, distort or discolor the hull. Simply leave an air space to allow for air circulation.

If you must store your boat outside, we recommend you tie it down. Strong winds can catch the underside, flip it and cause damage.

Canoes should always be stored upside-down, even overnight. Set them on saw horses, blocks, slings or garage rafters if at all possible, as this will allow the gunwales to carry the weight.

Store your kayak cockpit-side down, on its side or on end. The best way to store your polyethylene or composite kayak is to run webbing straps under the bulkhead points (or widest points) and hang the boat or place on cradle-type saw horses. This will keep the decks from being distorted. Do not use the strap eyes, carrying handles or scupper holes to hang your boat. Do not store your boat on its hull. If the hull warps, your kayak will not perform as it should. Use a cockpit cover to keep dust and critters out.

Attention to proper storage will help ensure years of excellent service from your canoe or kayak.

CARE & MAINTENANCE

Your boat is designed to require minimal maintenance, and a little timely care will ensure a lifetime of enjoyment. Whenever you wash your boat use mild soap and water. Rinse your boat and hardware thoroughly after paddling in salt-, brackish or polluted water. A quick rinse of the moving parts of the foot braces, rudder and skeg box keeps them clean and operating smoothly.

Occasional operational checkups will keep your boat in tip top condition. Check neoprene hatch covers,

cables, buckles, straps and other moving parts for wear, and replace them when necessary. Keep all nuts tight and check hardware exit holes for water-tight silicone seals. Give your hull and deck a thorough review annually. Light nicks, scratches and scrapes are part of the paddling experience, but deep scratches should be repaired.

All canoe and kayak parts and repair kits are available through your local dealer. To locate your nearest dealer, contact us or visit our website.

For more care and maintenance tips, go to our website.

Normally wooden parts are oiled or coated with polyurethane for protection from the elements. Any areas that become chipped or worn need only to be sanded and touched up with a quality polyurethane, or sanded and re-oiled. We recommend you inspect and touch-up your boat's woodwork prior to off-season storage.

If the hull on your boat is distorted due to an accident, improper storage or transportation, correction may be simple: brief exposure to the heat of the sun often restores a hull to its original shape. If that fails, hull shape can often be restored by applying a low heat source (such as a low wattage bulb or hair dryer) to the deformed area. When the hull is pliable enough, hand-shaping can restore the hull. CAUTION: Overheating can burn you or damage the hull.

REPAIR

Your canoe or kayak is built to last. With proper care and maintenance, as described on the previous pages, your boat should give you and your family years of enjoyment.

Though our canoes and kayaks are built to withstand years of use and abuse, mishaps can occur and your boat may at some point become damaged and need repair. In the event of a problem, we recommend you contact your local dealer for the appropriate repair kit or parts. These same dealers can repair the boat for you or give you assistance in getting started in the right direction.

Remember that no kayak is completely watertight. It is normal to take on a cup or two of water through rivets or hatches. However, if your kayak is taking on significant amounts of water, you may have a pin hole leak. Either locate the leak yourself (by filling the boat with water and observing leaks), or take it to your dealer for servicing. Contact us any time for assistance, and we'll see to it you're back on the water in no time!

INSTRUCTION

Before you set out, it is important to get good instruction. Check with your dealer or local club to find out about classes offered locally. You should look for a course that covers basic strokes, braces and rescue techniques. With any outdoor activity, it is also good to be familiar with first aid, especially CPR and treatment of hypothermia.



Place the blade in the water near your toes

HOW TO PADDLE A KAYAK

The Paddle: Place your hands on the paddle shaft a little further apart than shoulder width. As a guide, hold your arms out to the sides then bend them to 90 degrees at the elbow. This is about how far your hands should be from each other as you grasp the paddle. Remember you only want to hold the paddle, not choke it. Over grip can tire your arms.

You may notice some paddlers using off-set or feathered blades rather than blades that are on the same plane. Feathered blades are sometimes used to lessen wind resistance, but are largely a matter of personal preference. For beginners a straight blade arrangement is easiest.

The Paddler: Sit all the way back in the cockpit of your kayak. Careful adjustment will make your backrest a comfortable aid in maintaining proper body position.

Also adjust your foot braces before you leave the shore. To properly adjust foot braces on a sit-on-top kayak, straighten your legs all the way then bring them in one foot well. On a sit-inside kayak, foot brace adjustment should provide a snug fit for your knees and thighs. The fit will depend on the paddler and the kayak bracing system. Remember if your legs are too straight, you may strain your lower back.

Some boats are equipped with thigh braces. For boats with easily adjusted



Pull the blade alongside the kayak approximately to your hip and then lift paddle from the water

braces, they should be fitted to transmit body movements directly to the kayak.

The Power Stroke: The basic paddle technique is a forward stroke. Place the blade in the water near your toes. Pull the blade back alongside the kayak approximately to your hip—a better way to think of it is pulling the kayak up to the blade. Lift the paddle and perform the same move on the other side. To turn the kayak, use a wide sweep stroke on one side. The bow will swing away from the stroke.

The Efficient Stroke: For greater efficiency use your torso and shoulders to paddle, not just your arms. Make sure to sit up straight to avoid straining your back.

There are many paddling techniques you can use—check out books, videos, our websites or get kayak instruction to learn more.

For more **kayak paddling techniques** go to www.neckykayaks.com or www.oldtowncanoe.com and more **canoe paddling techniques** are at www.oldtowncanoe.com

HOW TO PADDLE A CANOE

The Paddle: Place your upper hand over the top grip. With your lower hand, grip the shaft about a foot above the blade/shaft intersection. Remember

holding the shaft closer to the blade only makes you work harder with each stroke.

The Power Stroke: A strong stroke is the fundamental tool of canoeing. To begin rotate your torso so that your paddle-side shoulder is forward. At the same time, plant your blade in the water up to the blade/shaft intersection. The blade should be kept close to the boat, with its inside edge just touching the side of the canoe. The shaft should be vertical. Your strongest stroke will utilize the full forward range of your torso/shoulder rotation, yet keep the shaft absolutely vertical. Your stroke ends when your torso rotation brings the paddle back to your hip. Paddle recovery is now a straight-forward matter: rotate your torso to put your paddle-side shoulder forward while bringing the paddle over the water surface to begin the next stroke.

The Efficient Stroke: The thrust of your stroke is achieved by rotating your torso rather than pulling with your arms. Using your torso muscles distributes the work to many muscles rather than a few, making your stroke both powerful and efficient. The results: more forward thrust and less fatigue.



EQUIPMENT RECOMMENDATIONS

The equipment necessary for kayaking and canoeing can vary according to the type of trip being taken. Some accessories you can't do without, like a paddle and PFD, while others may not be essential for every trip, but can play a large part in keeping you safe and making your trip more enjoyable.



REC/TOURING

PFD
compass
maps and tidal charts
extra food and water
dry bags
spare paddle or
paddle leash
paddle float
spray skirt (if applicable)
bilge pump
boat sponge
marine radio
flares/signaling device
safety whistle
tow line
first aid kit
sunscreen

FISHING

rod/paddle clips
bow line
rod holders
anchor trolley system
Humminbird transducer
Humminbird fish finder

CLOTHING

cap/sunhat
sunglasses
paddle jacket
base layer top
For Colder Weather:
dry top
dry pants
wet or dry suit
gloves or pogies

FOR PADDLING ACCESSORIES VISIT THESE WEBSITES:



LIMITED WARRANTY

TO WHOM DOES THIS WARRANTY APPLY?

JOHNSON OUTDOORS INC. extends the following limited warranty to the original retail consumer only ("Consumer").

WHAT DOES THIS WARRANTY COVER?

This warranty covers material defects in workmanship and materials in your new Johnson Outdoors Paddlesports products, with the exceptions stated below. Covered Paddlesports products include Ocean Kayak, Necky Kayaks, Old Town Canoes & Kayaks, Rogue River and Dimension products.

HOW LONG COVERAGE LASTS.

Ocean Kayak products: Three years from Consumer's original purchase date. For standard boats used for rental, demonstration, resort or outfitter purposes, 90 days from date of delivery by the dealer to Consumer. For boats built as special "outfitter grade" boats used for rental, demonstration, resort or outfitter purposes, one year from date of delivery. For accessories, 90 days from Consumer's original purchase date.

Necky Kayaks products: Three years from Consumer's original purchase date. For kayaks used for commercial use, one year from Consumer's original purchase date.

Old Town Canoes & Kayaks, Dimension and Rogue River products: One year from Consumer's original purchase date.

WHAT JOHNSON OUTDOORS WILL DO.

For complete warranty details, to provide notice of a warranty claim, or to request warranty service, contact Johnson Outdoors Inc. as follows: For Ocean Kayak, and Necky Kayaks products call 800-852-9257. For Old Town Canoes & Kayaks, Dimension and Rogue River products call 800-343-1555.

Alternatively, you can contact Johnson Outdoors Inc. at 35 Middle Street, Old Town, ME 04468. As the sole and exclusive obligation under this warranty of Johnson Outdoors Inc. and its affiliates (referred to in this limited warranty together as "Johnson Outdoors"), and as Consumer's sole and exclusive remedy, upon prompt written notice from Consumer of breach of this limited warranty during the relevant warranty period, Johnson Outdoors will either, at Johnson Outdoors' option, (a) repair (by the dealer) or replace the defective product, or (b) refund the purchase price paid by Consumer if an inspection by Johnson Outdoors discloses material defects in workmanship or material covered by this warranty.

HERE'S HOW IT WORKS.

1. Consumer must mail the completed warranty reg-

istration form (located with the Owner's Manual) or register the product on the appropriate website within 30 days of the purchase date. You can find our websites as follows: Ocean Kayak: www.oceankayak.com; Necky Kayaks: www.necky kayaks.com; Old Town Canoes & Kayaks and Rogue River: www.oldtowncanoe.com and Dimension: www.dimension.com.

2. If you have a warranty claim, call our Customer Service Department at the number indicated above.

3. Be prepared to provide the following information:

- Proof of purchase, date and place of purchase and original purchase price.
- Boat serial number (engraved on starboard bow and stern), model, color and hatch configuration.
- Consumer name, address and phone number.
- Detailed description of the problem.

4. Johnson Outdoors strives to give warranty claims top priority to ensure timely processing and resolution. We may ask you to contact your original dealer and/or send us the defective product at our cost. If the product is to be returned to the factory, our Customer Service Department will issue a return authorization number. Please affix this number to the product along with your dealer name and contact person. Please do not return any product to the factory without a return authorization number. Return products in the original packing material or equivalent. Please include a note of explanation inside the package regarding the reason for the return, contact information and desired action.



LIMITED WARRANTY CONTINUED

5. Warranty on a replacement boat is void until Johnson Outdoors receives from the dealer the serial number cut outs from the defective boat. The warranty period for a repair, and the related product, shall be only the remaining portion of the original warranty period applicable to such product.

WHAT THIS WARRANTY DOES NOT COVER.

There is NO WARRANTY, and no portion of warranty expense will be reimbursed when:

- Product has ever been used for commercial use (except for Necky Kayaks and Ocean Kayak for rental/demonstration/resort/outfitter – for the time frame outlined under “How Long Coverage Lasts”).
- Product is determined by Johnson Outdoors to have been subjected to unusual or abnormal use, misuse, abuse, negligence, accidents, normal wear and tear, damage due to environmental or natural elements, failure to follow Johnson Outdoors’ instructions, unauthorized repair, incorrectly performed maintenance or repair, improper installation, or storage.
- Product is determined to have been used for any activity other than an activity that is customary for this type of product.
- Claim is made by any party other than the original purchaser of a product.
- Product was damaged while in possession of freight carrier, dealer, Consumer or any party other than Johnson Outdoors.
- Product was modified.
- Product was not manufactured by Johnson Outdoors.
- Product was manufactured to Consumer’s, dealer’s or other third party’s specifications.
- Product has not been registered and completed warranty registration form has not been returned to Johnson Outdoors in the time period required.

In order for this warranty to apply, Consumer must retain and provide to Johnson Outdoors receipts showing date of product purchase and documented proper maintenance. Any oral or written description of the products is for the sole purpose of identifying the products and shall not be construed as express warranty. Prior to using the products, Consumer shall determine the suitability of the products for the intended use and Consumer assumes all risk and liability in connection therewith. JOHNSON OUTDOORS SHALL NOT BE LIABLE TO CONSUMER, OR TO ANYONE CLAIMING UNDER CONSUMER, FOR ANY OTHER OBLIGATIONS OR LIABILITIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, OBLIGATIONS OR LIABILITIES

ARISING OUT OF BREACH OF CONTRACT OR WARRANTY, NEGLIGENCE OR OTHER TORT OR ANY THEORY OF STRICT LIABILITY, WITH RESPECT TO THE PRODUCTS OR JOHNSON OUTDOORS’ ACTS OR OMISSIONS OR OTHERWISE. THE EXPRESS WARRANTIES DESCRIBED HEREIN ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS WARRANTIES. FOR COMMERCIAL PRODUCTS, ALL WARRANTIES IMPLIED BY LAW, INCLUDING WITHOUT LIMITATION THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE DISCLAIMED AND SHALL NOT APPLY. FOR CONSUMER PRODUCTS, WARRANTIES IMPLIED BY LAW, INCLUDING WITHOUT LIMITATION THOSE OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE EXPRESSLY LIMITED TO THE PERIOD OF THE WARRANTY STATED ABOVE FOR THE RELEVANT PRODUCT. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation may not apply to you.

Any assistance Johnson Outdoors provides to or procures for Consumer outside the terms, limitations or exclusions of this warranty will not constitute a waiver of the terms, limitations or exclusions of this limited warranty, nor will such assistance extend or revive the warranty. Johnson Outdoors will not reimburse Consumer for any expenses incurred by Consumer in repairing, correcting or replacing any defective products, except those incurred with Johnson Outdoors’ prior written permission.

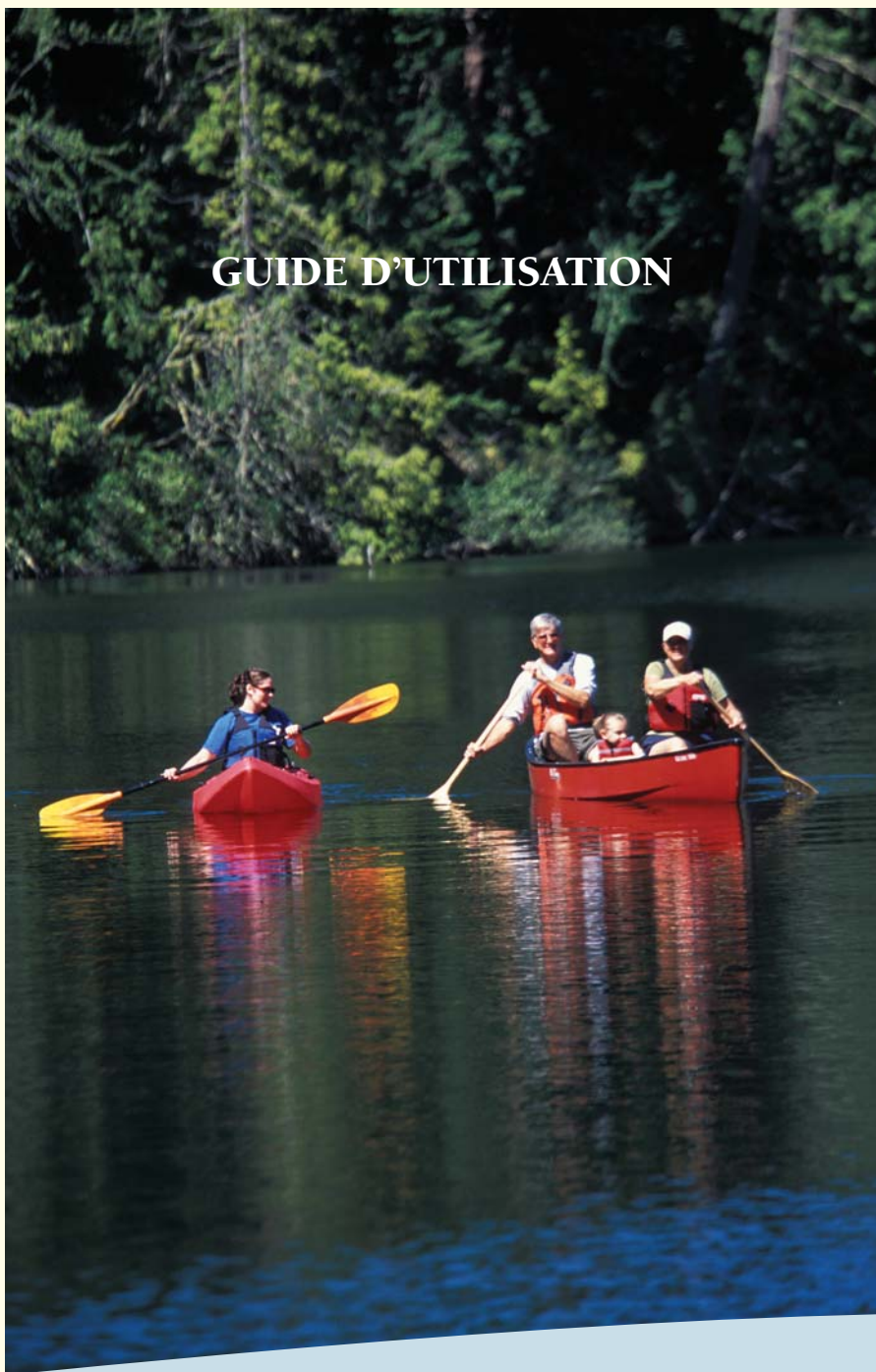
LIMITATION ON DAMAGES.

IN NO EVENT SHALL JOHNSON OUTDOORS BE LIABLE FOR INCIDENTAL, COMPENSATORY, PUNITIVE, CONSEQUENTIAL, INDIRECT, SPECIAL OR OTHER DAMAGES. JOHNSON OUTDOORS’ AGGREGATE LIABILITY WITH RESPECT TO A DEFECTIVE PRODUCT SHALL BE LIMITED TO AN AMOUNT EQUAL TO CONSUMER’S ORIGINAL PURCHASE PRICE PAID FOR THAT DEFECTIVE PRODUCT. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental and consequential damages so the above limitation or exclusion may not apply to you.

HOW DOES STATE LAW APPLY?

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state. It is the express wish of the parties that this Agreement and any related documents be drafted in English.

GUIDE D'UTILISATION



Félicitations! Votre nouvelle embarcation représente ce qui se fait de mieux dans l'industrie en matière de qualité, de savoir-faire et d'innovation technique. Maintenu en bon état, votre canot ou kayak vous procurera des années de plaisir au fil de l'eau. À qui en possède une connaissance approfondie, votre embarcation offre des possibilités de pagaie presque illimitées, que ce soit près de chez vous ou là où les voyages vous mènent. Commencez votre aventure en communiquant avec votre détaillant ou votre club de pagaie local.

Ils vous renseigneront sur les plans d'eau de votre région où pratiquer les sports de pagaie. Les autres adeptes de la pagaie représentent votre meilleure source de renseignements sur les sites de mise à l'eau et de sortie, les excursions, etc.

L'ENREGISTREMENT DE VOTRE EMBARCATION

Pour enregistrer votre nouveau canot ou kayak dans notre base de données aux fins de garantie, remplissez le formulaire ci-joint ou inscrivez-vous

MISE EN GARDE

Les sports de pagaie s'avèrent potentiellement très dangereux et physiquement éprouvants. L'utilisateur du présent produit doit comprendre que la pratique des sports de pagaie peut entraîner des blessures graves ou la mort. Respectez les normes de sécurité suivantes à chaque utilisation du produit.

- Suivre une formation en sports de pagaie auprès d'un enseignant autorisé ou qualifié.
- Suivre des formations certifiées en premiers soins et en techniques de récupération, puis emporter avec soi une trousse de premiers soins et de l'équipement de sauvetage.
- Toujours porter un vêtement de flottaison individuel homologué au Canada.
- Toujours porter un casque lorsque les circonstances l'exigent.
- S'habiller en fonction des conditions météorologiques; l'immersion en eau froide et le temps froid peuvent entraîner l'hypothermie.
- Avant chaque mise à l'eau, inspecter le matériel pour détecter les signes d'usure ou de défaillance.
- Ne jamais partir non accompagné.
- Ne pas consommer d'alcool ou de psychotropes avant d'utiliser le présent produit.
- Ne pas payer dans des conditions d'inondation.
- Surveiller les niveaux d'eau appropriés des rivières, les changements de marée, les courants dangereux et les changements de conditions météorologiques.
- Aller en reconnaissance des eaux non familières; au besoin, faire un portage.
- Ne pas excéder ses capacités; être honnête avec soi-même.
- Consulter son médecin avant de commencer un entraînement de sport de pagaie.
- Suivre les recommandations du fabricant quant à l'utilisation appropriée du produit.
- Si des gréements sont ajoutés à l'embarcation, utiliser uniquement du matériel approuvé par le fabricant; ne pas gêner l'entrée de l'utilisateur dans l'embarcation ni sa sortie.
- Avant de se servir du produit, lire l'ensemble de la documentation fournie.

L'utilisateur du présent produit reconnaît qu'il comprend et accepte les risques associés aux sports de pagaie. Si vous avez des questions au sujet de ce produit ou de tout autre produit, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

sur notre site Web (dont l'adresse est indiquée sur la page couverture). La plupart des renseignements demandés sur le formulaire de garantie sont à fournir de façon volontaire et nous les utilisons uniquement pour apprendre à mieux vous servir. Nous ne vendons pas ces renseignements à des tiers. L'enregistrement de votre embarcation ne vise qu'à vous protéger et à vous être utile.

PRINCIPES DE SÉCURITÉ

Les sports de pagaie permettent à chacun, quels que soient son âge ou sa forme physique, de vivre une expérience sans pareil de contact étroit avec une nature variée. De telles aventures peuvent varier d'une excursion de quelques heures à l'expédition la plus ardue, mais la sortie même la plus anodine peut rapidement s'avérer désastreuse si les précautions d'usage ne sont pas prises.

Quel que soit le type de canot ou de kayak utilisé, les principes de sécurité demeurent les mêmes et tous les adeptes de kayak et de canot devraient les connaître.

En tout temps, portez un vêtement de flottaison individuel (VFI) qui s'avère de la bonne cote et de la bonne taille.

Initiez-vous à l'art de la pagaie : commencez lentement et suivez une bonne formation. Mettez en pratique vos habiletés ainsi que vos techniques de récupération et de premiers soins, et ce, dans des conditions variées, jusqu'à ce que vous les maîtrisiez parfaitement.

Habillez-vous en fonction de la température de l'eau. Les conditions

météorologiques peuvent changer rapidement et une sortie anodine par un bel après-midi peut se transformer en épreuve que vous n'oublierez pas. Si vous prévoyez vous faire tremper, vous resterez au chaud, quels que soient les caprices de la nature!

Protégez-vous en sachant interpréter les conditions des eaux et du temps et ne mettez jamais à l'eau dans des conditions pour lesquelles vous n'êtes pas préparé. Consultez les cartes et tables des marées locales, renseignez-vous auprès d'experts et prenez les dernières informations sur les prévisions météorologiques.

Ne payez jamais non accompagné. Informez un proche de votre destination et de votre heure ou date prévue de retour.

Enfin, soyez à l'affût des autres embarcations, des conditions météorologiques et d'autres dangers de la nature.

Ces principes de sécurité à bord contribueront à vous garder en sécurité, au chaud et exactement là où vous désirez vous retrouver, c'est-à-dire *sur* l'eau!

Pour **des instructions sur la récupération en kayak non ponté**, aller en ligne à www.oceankayak.com/basics/ et cliquer sur *How to Re-enter a Kayak*.

Pour **des instructions sur la récupération en kayak ponté**, aller en ligne à www.neckykayaks.com ou www.oldtowncanoe.com.

Pour **des instructions sur la récupération en canot**, aller en ligne à www.oldtowncanoe.com.

TRANSPORT

Le kayak et le canot sont sans conteste les moyens les plus élégants pour aller à la découverte de nos plans d'eau. Cependant, le transport de ces embarcations sur la terre ferme s'avère parfois malaisé. Heureusement, il existe du matériel adapté qui facilite le transport et le rend sécuritaire.

Idéalement, un canot devrait être arrimé à l'envers sur un véhicule, un kayak, toutefois, peut se fixer de plusieurs façons : à l'envers; sur le côté, à l'aide de porte-kayaks appropriés (comme les supports en J ou de type Stackler); ou encore à l'endroit, à l'aide de divers porte-kayaks de type berceau.

Quelle que soit la méthode choisie, veillez à faire passer deux sangles autour de la coque et sous le support de toit ainsi que des attaches de la proue et de la poupe aux pare-chocs avant et arrière. Pour ne pas déformer l'embarcation (particulièrement par temps chaud), les sangles passant sur la coque ne doivent pas être trop tendues. Ajustez bien les câbles et veillez à ne pas endommager l'embarcation.

Le fabricant de votre support de toit a peut-être fourni des instructions spéciales et des recommandations en matière de poids pour le transport d'embarcations sur le véhicule. Vérifiez auprès du fabricant si vous avez des doutes.

Si votre véhicule n'est pas muni d'un support de toit, vous pouvez utiliser des tampons amortisseurs en mousse qui se placent entre le toit du véhicule et l'embarcation. Faites alors passer les sangles autour du canot ou du kayak et à travers les portières du véhicule de manière à fixer solidement l'embarcation sur le toit. Attachez également les pointes

avant et arrière de l'embarcation aux pare-chocs du véhicule. Veillez à ce que les sangles soient bien tendues, mais pas trop. Arrêtez-vous en chemin pour vérifier la solidité de l'arrimage.

ENTREPOSAGE

La fabrication soignée de votre nouvelle embarcation en assure la durabilité optimale. Toutefois, un entreposage inadéquat peut rapidement faire se détériorer la coque en altérant sa forme, sa couleur et sa protection U.V. L'entreposage s'avère donc critique!

l'essentiel, c'est de protéger l'embarcation du soleil. Les cires et autres produits de protection ne suffisent pas : ils seront graduellement éliminés par l'action de l'eau sur la coque. Les signes de dommages causés par le soleil comprennent la décoloration, la perte de flexibilité et les fissures irréparables. Gardez le canot ou kayak à l'intérieur ou sous couvert, particulièrement en régions ensoleillées. Une bâche suspendue adéquatement au-dessus de l'embarcation la protégera des rayons ultraviolets. Toutefois, ne posez pas la bâche directement sur l'embarcation : la chaleur du soleil transformerait l'intérieur en four qui pourrait détériorer, déformer ou décolorer la coque. Laissez donc un espace pour que l'air puisse circuler.

Si vous devez laisser l'embarcation à l'extérieur, nous vous conseillons de l'attacher. En effet, de forts vents pourraient la retourner et l'endommager.

Un canot devrait toujours être entreposé à l'envers, même seulement pour une nuit. Si possible, placez-le sur des tréteaux, sur des blocs ou sur les chevrons d'un toit, ou suspendez-le (toujours à l'envers) par des sangles : cela permettra au plat-bord de supporter la charge.

Quant à un kayak, entreposez-le à l'envers, sur le côté ou debout. La meilleure méthode pour les kayaks de polyéthylène ou de composite consiste à faire passer des sangles au niveau des cloisons (ou points de largeur maximale) et de suspendre l'embarcation ou de la placer sur des tréteaux de type berceau. Cela empêchera la déformation du pont. Par contre, ne suspendez pas l'embarcation par les œillets, les anneaux de bosse ou les dalots. Ne l'entreposez pas, non plus, sur la coque. Si elle se déforme, le kayak perdra en manœuvrabilité. En dernier lieu, utilisez un couvre-habitacle pour protéger le kayak de la poussière et des bestioles.

Bref, le fait de vous soucier d'entreposer correctement votre kayak ou canot vous permettra d'en jouir pendant des années.

ENTRETIEN

Votre embarcation est conçue de façon à ne demander qu'un entretien minimal qui, effectué en temps opportun, vous garantira des heures innombrables de plaisir, votre vie durant. Lavez l'embarcation avec un savon doux et de l'eau. Après une sortie en eau salée, saumâtre ou polluée, rincez l'embarcation à fond, sans oublier les gréments. Quant aux pièces mobiles des cale-pieds, du gouvernail et du système de dérive, un rinçage rapide assurera qu'elles restent propres et qu'elles fonctionnent sans à-coups.

Des vérifications occasionnelles du fonctionnement de l'embarcation conservera celle-ci en excellente condition. Vérifiez les couvercles des caissons en néoprène, les câbles, les boucles, les sangles et les autres pièces mobiles pour détecter les signes d'usure et remplacer au besoin.

Serrez bien toute la visserie et vérifiez les joints d'étanchéité en silicone des ouvertures des gréments. Une fois par année, examinez soigneusement la coque et le pont. Les encoches et égratignures légères sont tout à fait normales, mais les éraflures plus profondes doivent être réparées.

Toutes les pièces et trusses de réparation pour canots et kayaks peuvent s'obtenir de votre détaillant local. Pour savoir où se trouve le détaillant le plus près de chez vous, communiquez avec nous ou allez sur notre site Web.

Pour des conseils additionnels d'entretien, allez sur notre site Web.

Habituellement, les pièces de bois sont huilées ou vernies au polyuréthane pour les protéger des éléments. Les zones égratignées ou usées ne nécessitent donc qu'un ponçage suivi de retouches avec du polyuréthane ou de l'huile de qualité, un entretien que nous vous conseillons de faire en fin de saison, avant l'entreposage.

Si la coque de l'embarcation est déformée en raison d'un accident, d'un entreposage inadéquat ou de mauvaises conditions de transport, la remise en état peut se révéler simple : une brève exposition à la chaleur du soleil permet souvent à la coque de retrouver sa forme d'origine. Si cela ne fonctionne pas, appliquez à la zone déformée une source de chaleur modérée (telle une ampoule de faible puissance ou un séchoir à cheveux). Une fois la zone suffisamment malléable, redonnez à la coque sa forme en la travaillant avec les mains. ATTENTION : Le fait de surchauffer la coque peut l'endommager ou vous causer des brûlures.

RÉPARATIONS

Votre embarcation est faite pour durer. Maintenu en bon état, selon les instructions des pages précédentes, elle devrait vous procurer à vous, ainsi qu'à votre famille, des années de plaisir.

Bien que nos canots et kayaks soient fabriqués de façon à résister à des années d'usage, et même d'usage abusif, des avaries peuvent survenir et votre embarcation nécessiter des réparations. En cas de difficulté, nous vous conseillons de communiquer avec votre détaillant pour obtenir la trousse de réparation ou les pièces nécessaires. Le détaillant pourra aussi réparer l'embarcation à votre place ou vous aiguiller dans la bonne direction.

Gardez à l'esprit qu'aucun kayak n'est entièrement étanche. Il est donc normal qu'il prenne une tasse ou deux d'eau par les rivets ou les caissons. Cependant, si votre kayak prend des quantités importantes d'eau, il est possible qu'il y ait dans la coque une perforation, même seulement de la taille d'un trou d'épingle. Vous pouvez soit trouver la fuite vous-même (en remplissant l'embarcation d'eau et en cherchant la fuite), soit apporter votre embarcation chez le détaillant pour réparation. Communiquez avec nous en tout temps si vous avez besoin d'aide et nous verrons à ce que vous soyez promptement de retour sur l'eau!

TECHNIQUES DE BASE

Avant de partir en excursion, il est important de suivre une bonne formation. Renseignez-vous auprès de votre détaillant ou de votre club local sur les cours offerts dans votre région. Le con-

tenu du cours doit couvrir les coups de pagaie de base, les appuis et les techniques de récupération. Comme pour toute activité de plein air, il est également bon de se familiariser avec les techniques de premiers soins, plus particulièrement la réanimation cardio-respiratoire et le traitement de l'hypothermie.

TECHNIQUE DE PAGAIE - KAYAK

Tenue de la pagaie : Positionnez les mains sur le manche à une distance légèrement supérieure à la largeur des épaules. Pour trouver la bonne distance, tenez les bras aux côtés du corps, puis pliez-les aux coudes à 90° : voilà la distance approximative à laquelle doivent se trouver les mains l'une par rapport à l'autre. Gardez à l'esprit qu'il suffit de tenir légèrement la pagaie, sans la serrer trop fort. Cela vous évitera de vous fatiguer les bras.

Vous remarquerez peut-être que certains adeptes utilisent des pagaies dont les pales sont croisées, c.-à-d. dont les pales ne sont pas dans le même plan. Les pagaies à pales croisées servent parfois à réduire la résistance au vent, mais leur utilisation demeure en grande partie une question de préférence personnelle. Pour le novice, la pagaie à pales non croisées est d'usage plus aisé.

Position du corps : Assoyez-vous le plus en arrière possible dans l'habitacle du kayak. Ajustez soigneusement le dossier : le confort ainsi acquis vous aidera à maintenir la posture correcte.

Ajustez les cale-pieds avant de mettre à l'eau. Avec un kayak non ponté, étendez les jambes complètement puis ramenez-les vers vous à la distance d'un cale-pieds. Avec un kayak ponté, réglez les cale-pieds de sorte que les genoux et cuisses

s'adaptent étroitement à l'embarcation. L'ajustement dépend de la morphologie de l'adepte et du système de calage. Gardez à l'esprit qu'en ayant les jambes trop droites, il y a risque de vous faire mal au dos.

Certaines embarcations sont aussi munies de cale-cuisses. Pour les embarcations dont les cale-cuisses sont aisément ajustables, ceux-ci doivent être réglés de façon à transmettre directement les mouvements du corps au kayak.

Le coup de pagaie de propulsion : La technique de pagaie de base, c'est la manœuvre de propulsion avant. Plantez la pale dans l'eau près des orteils. Tirez la pale vers l'arrière le long du kayak, à peu près jusqu'au niveau des hanches — une meilleure façon de le concevoir, c'est de penser que l'on tire le kayak vers la pale. Dégagez la pagaie et effectuez le même mouvement de l'autre côté. Pour faire tourner le kayak, faites suivre à la pagaie un trajet en demi-cercle, d'un côté du kayak. La proue s'écartera en direction opposée.

Le coup de pagaie efficace : Pour accroître l'efficacité du coup de pagaie, utilisez le tronc et les épaules, pas seulement les bras. Veillez à garder le tronc droit pour éviter les maux de dos.

Pour d'autres **techniques de pagaie en kayak**, aller à www.neckykayaks.com ou www.oldtowncanoe.com. Pour d'autres **techniques de pagaie en canot**, aller à www.oldtowncanoe.com.

Il existe de nombreuses techniques de pagaie : pour en apprendre davantage, consultez des ouvrages, vidéos ou sites Web, ou suivez des cours.

TECHNIQUE DE PAGAIE - CANOT

Tenue de la pagaie : Placez la main supérieure sur la poignée. Avec la main inférieure, saisissez le manche à environ 30 cm du collet (c.-à-d. au-dessus du point de jonction de la pale et du manche). Gardez à l'esprit qu'en saisissant le manche plus près de la pale, vous aurez à travailler plus fort.

Le coup de pagaie de propulsion : Un puissant coup de pagaie de propulsion représente la manœuvre de base du canotage. Pour l'amorcer, tournez le tronc pour que l'épaule du côté pagaie soit en avant. Au même moment, plantez la pale dans l'eau jusqu'au collet. La pale doit rester près de l'embarcation de manière à ce que sa tranche interne effleure le côté du canot. Le manche doit être en position verticale. Votre coup de pagaie le plus puissant fera appel à l'étendue avant complète du mouvement de rotation du tronc et de l'épaule, tout en maintenant le manche absolument vertical. Le coup de pagaie se termine au moment où la rotation du tronc ramène la pagaie au niveau de la hanche. Le retour à l'attaque est simple : dégagez la pagaie de l'eau tout en tournant le tronc de manière à ramener vers l'avant l'épaule du côté pagaie.

Le coup de pagaie efficace : La puissance du coup de pagaie s'obtient par la rotation du tronc plutôt que par la traction des bras. Le fait d'utiliser ainsi le tronc répartit le travail à un plus grand nombre de muscles, ce qui augmente à la fois la puissance et l'efficacité du geste de propulsion. Résultat : davantage de propulsion et moins de fatigue.

ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ

L'équipement requis pour la pratique du kayak ou du canot varie en fonction du type de sortie envisagé. Certaines pièces, comme la pagaie ou le VFI, s'avèrent essentielles. D'autres, sans être indispensables pour chaque sortie, jouent néanmoins un rôle non négligeable du point de vue de la sécurité et du confort.

LOISIRS/TOURISME

VFI
compas
cartes et tables des marées
réserves de vivres et d'eau
sacs étanches
pagaie de secours ou
 laisse de pagaie
flotteur de pagaie
jupette (selon le cas)
pompe
éponge pour embarcation
radio marine
fusées de repérage/dispositif de signalisation
sifflet de sécurité
câble de remorque
trousse de premiers soins
crème solaire

PÊCHE

attaches pour canne à pêche/pagaie
amarre de pointe
supports de canne
système de chariot pour ancre
transducteur Humminbird
détecteur de poisson Humminbird

VÊTEMENTS

chapeau/casquette
lunettes de soleil
veste de pagaie
haut de base
Par temps froid:
anorak nautique
pantalon nautique
combinaison isothermique ou étanche
gants ou moufles

POUR DES ACCESSOIRES DE PAGAIE, VOIR CES SITES WEB :



GARANTIE LIMITÉE

À QUI S'APPLIQUE LA PRÉSENTE GARANTIE?
JOHNSON OUTDOORS INC. n'offre la garantie limitée suivante qu'au consommateur de détail d'origine seulement (le « Consommateur »).

QUE COUVRE LA PRÉSENTE GARANTIE?

La présente garantie couvre les vices matériels de fabrication et de matériaux de vos nouveaux produits de sport de pagaie de Johnson Outdoors, avec les exceptions mentionnées ci-après. Les produits de sport de pagaie qui sont couverts comprennent les kayaks Ocean, les kayaks Necky, les kayaks et canots Old Town et les produits Rogue River et Dimension.

DURÉE DE LA COUVERTURE

Les produits Ocean Kayak : Trois ans à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur. Pour les embarcations standards utilisées à des fins de location, d'essai, de station touristique ou de pourvoirie : 90 jours à compter de la date de livraison par le détaillant au Consommateur. Pour les embarcations spécialement conçues pour être de « qualité pourvoirie » et utilisées à des fins de location, d'essai, de station touristique ou de pourvoirie : un an à compter de la date de livraison. Pour les accessoires : 90 jours à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur.

Les produits Necky Kayaks : Trois ans à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur. Pour les kayaks utilisés à des fins commerciales : un an à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur.

Les canots et kayaks Old Town et les produits Dimension et Rogue River : Un an à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur.

L'ENGAGEMENT DE JOHNSON OUTDOORS

Pour les détails complets de la garantie, pour aviser Johnson Outdoors Canada Inc. d'une réclamation ou pour demander le service de garantie pour les produits Ocean Kayak, Necky Kayaks, pour les canots et kayaks Old Town et pour les produits Dimension et Rogue River, composez le 905-634-0023.

Autrement, vous pouvez écrire à Johnson Outdoors Canada Inc. à l'adresse suivante : 4180 Harvester Road, Burlington (Ontario) L7L 6B6. En tant qu'obligation exclusive, aux termes de la présente garantie, de Johnson Outdoors Inc. et de ses filiales (dont il est fait référence, dans la présente garantie limitée, collectivement par « Johnson Outdoors »), et en tant que recours exclusif du Consommateur, sur réception d'un avis écrit immédiat du Consommateur d'un manquement à la présente garantie limitée au cours de la période couverte par la garantie, Johnson Outdoors s'engage, à sa discrétion, à soit (a) faire réparer (par le détaillant) ou remplacer le produit défectueux, soit (b) rembourser le prix d'achat payé par le Consommateur si une inspection effectuée par Johnson Outdoors révèle des vices matériels de fabrication ou de matériaux couverts par

la présente garantie.

COMMENT CELA FONCTIONNE

1. Le Consommateur doit soit faire parvenir par la poste le formulaire d'enregistrement de la garantie (qui se trouve dans le Guide d'utilisation) dûment rempli, soit remplir le formulaire en ligne sur le site Web approprié, et ce, moins de 30 jours après la date d'achat. Vous trouverez nos sites Web aux adresses suivantes : pour Ocean Kayak, www.oceankayak.com; pour Necky Kayaks, www.necky kayaks.com; pour les canots et kayaks Old Town et les produits Rogue River, www.oldtowncanoe.com; pour les produits Dimension, www.dimension.com.

2. Si vous avez une réclamation, téléphonez à la division du service à la clientèle au numéro susmentionné.

3. Veuillez avoir sous la main les renseignements suivants :

- Une preuve de l'achat, de la date et du lieu de l'achat et le prix d'achat d'origine.
- Le numéro de série de l'embarcation (inscrit à tribord de la proue et de la poupe), le modèle, la couleur et la configuration de caisson.
- Les nom, adresse et numéro de téléphone du Consommateur.
- Une description détaillée du problème.

4. Johnson Outdoors s'applique à donner aux réclamations de garantie la plus haute priorité de façon à veiller à ce que le traitement et la résolution se fassent rapidement. Nous pourrions vous demander de communiquer avec votre détaillant d'origine et/ou de nous faire parvenir le produit défectueux à nos frais. Si le produit doit être retourné chez le fabricant, notre division du service à la clientèle délivrera un numéro de retour autorisé. Veuillez joindre ce numéro au produit, accompagné du nom de votre détaillant et de celui d'une personne-ressource. Veuillez ne retourner aucun produit chez le fabricant sans numéro de retour autorisé. Retournez les produits dans les matériaux d'emballage d'origine ou l'équivalent. Veuillez inclure dans l'emballage une note précisant la raison du retour, les coordonnées de la personne-ressource et les mesures désirées.

5. La garantie s'appliquant à une embarcation de remplacement est nulle jusqu'à ce que Johnson Outdoors reçoive du détaillant le découpage des numéros de série de l'embarcation défectueuse. La période de garantie pour une réparation, et le produit relié, ne consistera qu'en la portion restante de la période de garantie d'origine applicable à un tel produit.

CE QUE LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS

Il n'y a PAS DE GARANTIE, et aucune partie des dépenses de garantie ne sera remboursée, dans les cas suivants :

- Le produit a été utilisé à des fins commerciales (à l'exception des kayaks Necky et des kayaks Ocean

GARANTIE LIMITÉE (SUITE)

utilisés à des fins de location/essai/station touristique/pourvoirie — pour le délai prescrit dans la section « Durée de la couverture »).

- Johnson Outdoors juge que le produit a été soumis à un usage inhabituel, anormal ou abusif, à de la négligence, à des accidents, à l'usure normale, à des dommages causés par l'environnement ou les éléments naturels, à l'inobservation des directives de Johnson Outdoors, à des réparations non autorisées, à de l'entretien ou à des réparations mal réalisés ou à de l'installation ou à de l'entreposage inadéquats.
- Le produit est jugé avoir été utilisé pour toute activité autre que les activités habituelles pour ce type de produit.
- La réclamation est faite par toute partie autre que l'acheteur d'origine du produit.
- Le produit a été endommagé alors qu'il était en possession d'un transporteur, d'un détaillant, du Consommateur ou de toute partie autre que Johnson Outdoors.
- Le produit a été modifié.
- Le produit n'a pas été fabriqué par Johnson Outdoors.
- Le produit a été fabriqué selon les spécifications du Consommateur, du détaillant ou d'une tierce partie.
- Le produit n'a pas été enregistré et le formulaire d'enregistrement de la garantie, dûment rempli, n'est pas parvenu à Johnson Outdoors dans les délais prescrits.

Pour que la présente garantie s'applique, le Consommateur doit conserver et fournir à Johnson Outdoors les reçus comportant la date d'achat du produit et la documentation relative à l'entretien adéquat. Toute description orale ou écrite des produits vise uniquement à identifier les produits et ne doit pas être interprétée comme ayant valeur de garantie expresse. Avant d'utiliser les produits, le Consommateur doit vérifier leur caractère approprié pour l'usage prévu et le Consommateur assume l'ensemble des risques et responsabilités à cet égard. JOHNSON OUTDOORS NE SERA PAS RESPONSABLE ENVERS LE CONSOMMATEUR, NI ENVERS TOUTE PERSONNE FAISANT UNE RÉCLAMATION EN TANT QUE CONSOMMATEUR, DE TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS RÉSULTANT DE L'INEXÉCUTION DU CONTRAT OU DE LA GARANTIE, LA NÉGLIGENCE OU AUTRES RESPONSABILITÉS EXTRA-CONTRACTUELLES OU TOUTE THÉORIE DE STRICTE RESPONSABILITÉ, EN CE QUI A TRAIT AUX PRODUITS, AUX ACTES, AUX OMISSIONS OU AUTRES DE JOHNSON OUTDOORS. LES GARANTIES EXPRESSES DÉCRITES

DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT EXCLUSIVES ET EN REMPLACEMENT DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES. POUR LES PRODUITS COMMERCIAUX, JOHNSON OUTDOORS SE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ENVERS TOUTES LES GARANTIES S'AVÉRANT TACITES CONFORMÉMENT À LA LOI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE BON FONCTIONNEMENT ENVERS UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. POUR LES PRODUITS DESTINÉS AUX CONSOMMATEURS, LES GARANTIES S'AVÉRANT TACITES CONFORMÉMENT À LA LOI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE BON FONCTIONNEMENT ENVERS UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES À LA PÉRIODE SUSMENTIONNÉE DE GARANTIE POUR LE PRODUIT PERTINENT. Certaines provinces peuvent ne pas permettre de limitations quant à la durée d'une garantie tacite; il est donc possible que la limitation susmentionnée ne s'applique pas à votre cas.

Toute aide que Johnson Outdoors fournit au Consommateur en dehors des modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie ne constitue pas une renonciation aux modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie, et une telle aide ne prolonge pas ni ne rétablit la garantie. Johnson Outdoors ne s'engage pas à rembourser au Consommateur toute dépense encourue par le Consommateur pour la réparation, la correction, ou le remplacement de produits défectueux, à l'exception des dépenses encourues avec la permission écrite préalable de Johnson Outdoors.

LIMITATION DES DOMMAGES-INTÉRÊTS

EN AUCUN CAS JOHNSON OUTDOORS NE SERA RESPONSABLE DE DOMMAGES-INTÉRÊTS ACCESSOIRES, COMPENSATOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS, SPÉCIAUX OU AUTRES. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE JOHNSON OUTDOORS EN CE QUI A TRAIT À UN PRODUIT DÉFECTUEUX SERA LIMITÉE À UNE SOMME ÉGALE AU PRIX D'ACHAT D'ORIGINE PAYÉ PAR LE CONSOMMATEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. Certaines provinces peuvent ne pas permettre l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects; il est donc possible que la limitation ou l'exclusion susmentionnée ne s'applique pas à votre cas.

COMMENT S'APPLIQUENT LES LOIS PROVINCIALES EN VIGUEUR?

La présente garantie vous donne des droits précis et vous avez peut-être d'autres droits qui varient de province en province. C'est selon la volonté expresse des parties que la présente entente et tous documents liés soient rédigés en français.

FIRST ASSIGNMENT

FOR VALUE RECEIVED, the undersigned hereby transfers this Statement of Origin and the boat described therein to _____ address _____

and certifies that the boat is new and has not been registered in this or any other state; the undersigned also warrants the title of said boat at the time of delivery, subject to the liens and encumbrances, if any, as set out below:

AMOUNT OF LIEN:	DATE:	TO WHOM DUE:	ADDRESS:
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Notary Statement

Before me personally appeared _____ who by me being duly sworn upon oath says that the statements set forth above are true and correct. Subscribed and sworn to before me this _____ day of _____, 2____.

_____, Notary Public. Date Commission Expires: _____
(Signature)

PREMIÈRE CESSION

CONTRE LA VALEUR REÇUE et par la présente, le ou la soussigné(e) cède la présente Déclaration d'origine, et l'embarcation qui y est décrite, à _____ Adresse _____

et certifie que l'embarcation est neuve et qu'elle n'a pas été enregistrée dans la présente ni dans toute autre province/division administrative; de plus, il ou elle garantit le titre de ladite embarcation au moment de la livraison, moyennant les privilèges et autres charges (le cas échéant), tel que stipulé ci-dessous :

MONTANT DU PRIVILÈGE	DATE	CRÉANCIER/CRÉANCIÈRE	ADRESSE
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Déclaration du/de la notaire

Par-devant moi s'est personnellement présenté(e) _____ qui, dûment assermenté(e) par moi, affirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte. Signé sous serment par-devant moi en ce _____ jour du mois de _____ de l'an 2____.

_____, notaire. Date d'expiration de la commission : _____
(Signature)

MANUFACTURER'S STATEMENT OF ORIGIN TO A BOAT

The undersigned corporation hereby certifies that the new boat described below, the property and said corporation, has been transferred this _____ day of _____, year _____, on invoice# _____ to _____ whose address is _____

Type of boat: Kayak Canoe Model: _____
Serial number: _____

[AFFIX LABEL HERE]

The corporation further certifies that this was the first transfer of such new boat in ordinary trade and commerce.

By  _____, Business Director-Watercraft
(Authorized Signature) (Title of Position)



125 Gilman Falls Ave, Bldg B, PO Box 548, Old Town, Maine 04468 USA
800-8-KAYAKS or (207) 827-5513 • Fax (207) 827-3647
www.neckykayaks.com • neckycustomerservice@necky.com

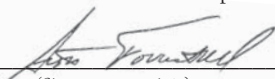
DÉCLARATION D'ORIGINE DU FABRICANT D'UNE EMBARCATION

Par le présent document, la société soussignée certifie — en ce __ jour du mois de _____ de l'an _____, ainsi qu'en témoigne la facture no _____ — que l'embarcation neuve décrite ci-dessous, propriété de la société susdite, a été transférée à _____ dont l'adresse est _____

Type d'embarcation : Kayak Canot Modèle : _____
N° de série : _____

[APPOSER L'ÉTIQUETTE ICI]

De plus, la société certifie qu'il s'agit du premier transfert de ladite embarcation neuve à s'effectuer dans le cadre de pratiques commerciales courantes.

By  _____, General Manger (directeur général)
(Signature autorisée) (titre)



125 Gilman Falls Ave, Bldg B, PO Box 548, Old Town, Maine 04468 USA
800-8-KAYAKS • Télécopieur (207) 827-5513
www.neckykayaks.com • neckycustomerservice@necky.com